



# CTMEN du 20 septembre 2021

## Déclaration liminaire de la FSU

---

Cette rentrée est particulière à plus d'un titre : elle est à la fois la dernière du quinquennat et se fait, encore une fois, dans le contexte particulier de la pandémie de Covid-19.

Elle est d'abord le parfait reflet des choix politiques opérés par le gouvernement et portés par le ministre de l'Éducation nationale : un sous-investissement dans le service public d'éducation (insuffisance des créations d'emplois dans le 1er degré, sous-effectifs permanents dans les métiers administratifs, techniques, de santé et sociaux, suppressions d'emplois dans le 2d degré...)

Les réformes se sont aussi accumulées, malmenant nos métiers, multipliant les prescriptions, sans se préoccuper de leurs conséquences sur les personnels, les élèves et l'avenir du système éducatif. La publication cet été de plusieurs décrets ou circulaires viennent renforcer ces dégradations importantes.

Puisqu'il est l'heure de faire un premier bilan de la rentrée, les faits sont là : les personnels sont épuisés, animés d'une colère sourde face à la dégradation de leurs conditions de travail, pleins d'amertume face à l'impossibilité de s'attaquer réellement au creusement des inégalités qu'ils constatent au quotidien.

Dans le 1er degré, comme dans le second degré, la rentrée est déjà sous tension, car il manque partout des enseignant-es. Le recours aux enseignant-es contractuel-les se banalise et touche tous les départements pour le premier degré, et il s'accroît dans le second degré.

Ce recrutement de personnels non-formés déstabilise et affaiblit le service public d'éducation. Chaque fois que possible, la FSU demande le recrutement immédiat des reçu-es aux concours sur les listes complémentaires, jusqu'à leur épuisement.

La gestion des personnels contractuel-les s'est encore aggravée cette année pour devenir calamiteuse. Nombre d'entre eux/elles n'ont pas été réemployé-es, car les suppressions d'emplois privent les rectorats de moyens pour les réembaucher et l'arrivée des contractuel-les alternant-es gage en plus un certain nombre de postes. Et comble d'une gestion mal maîtrisée, malgré les alertes réitérées des organisations syndicales, pour certains contractuel-les alternant-es, c'est une douche froide puisque, affecté-es loin de leur INSPE, ils se voient contraint-es de refuser le contrat proposé. Nous demandons à ce qu'un premier bilan chiffré, par degré et discipline, soit réalisé au prochain CTMEN.

Dans le second degré, cette rentrée est marquée par 1883 suppressions d'emplois qui viennent s'ajouter aux précédentes. Depuis 2018, les budgets des gouvernements Macron ont acté la suppression de 7 490 emplois, soit l'équivalent de 166 collègues rayés de la carte, alors que les effectifs augmentaient de 63 662 élèves. Sans surprise, les premiers bilans de rentrée font état de classes surchargées d'élèves sans enseignant-es, sans infirmier-e, sans assistant-e social-e, sans AESH en nombre suffisant. Pourtant, ce sont bien des équipes pluriprofessionnelles complètes qui pourront œuvrer pour la réussite de tous les jeunes.

En outre, dans les lycées professionnels, les collègues n'obtiennent aucune réponse du ministère quant à la gestion des élèves non encore vacciné-es alors que les périodes de formation en entreprise vont débuter. Comment ces élèves vont-ils et elles être pris-es en charge ?

Entre la réalité que vivent les personnels au quotidien et ce qui est décrit par le ministre dans des exercices médiatiques

télévisuels ou littéraires, le fossé s'est creusé, la rupture est bien réelle. Inégalités, réussite des élèves, revalorisation des personnels, crise sanitaire, toutes ces questions doivent être traitées sérieusement et non plus uniquement guidées par des effets de manche médiatiques. Et même si l'heure du bilan a sonné, il reste encore des questions sans réponse pour les prochains mois : qu'en est-il du versement de la prime ZEP sous forme d'indemnité cette année ? À quand un échange sur les conditions chaotiques de déroulement du bac en 2021 (désorganisation du grand oral, services d'organisation des examens désorganisés et sous tension par l'impréparation ministérielle de la réforme, etc.) ?

Il est aussi temps de reconnaître la réalité de l'engagement de tous les personnels : les mesures issues du Grenelle, qu'elles soient salariales ou susceptibles d'améliorer la carrière de certains personnels, ne constituent en rien la revalorisation historique dont se vante le ministre de l'Éducation nationale. D'une part, tous les collègues n'en bénéficieront pas, loin de là, mais le tassement des grilles de rémunération affaiblira même les carrières.

En cette rentrée, l'annonce de l'augmentation de 2,2 % du SMIC renvoie en miroir l'état dégradé des rémunérations de nombreux collègues : en catégorie C, au début de la catégorie B, les contractuels et les AESH dont la grille récemment mise en place est déjà caduque au moment même où elle entre en application. Le risque permanent de submersion ou de talonnement par le SMIC des débuts de carrières de tous ces personnels est un scandale, comme le sont les pertes de pouvoir d'achat accumulées par toutes et tous depuis 2010<sup>1</sup>.

La FSU reste opposée à nombre d'orientations du Grenelle, notamment sur les déroulés de carrières et les contreparties en termes de nouvelles missions dénaturant les métiers.

La création d'emploi fonctionnel pour certaines directions d'écoles comme les 50 « écoles laboratoires » de Marseille bouleverserait profondément le fonctionnement de l'école et n'amélioreraient aucunement les conditions d'apprentissage pour les élèves ou les conditions de travail des personnels. La FSU s'oppose à cette volonté de déréguler le fonctionnement de l'école publique.

La situation des personnels sociaux du ministère illustre pleinement les problématiques sur lesquelles la FSU n'a eu de cesse d'alerter tout au long de ce quinquennat : alors même que la communication ministérielle est orientée autour d'une prétendue « école sociale », le constat lors de cette rentrée témoigne d'une opposition entre les paroles et les actes. Aucune création de postes pour le service social en primaire, conditions de travail dégradées, manque de reconnaissance salariale, surcharge de travail amplifiée par les conséquences de la crise sanitaire, tout cela conduit non seulement à une multiplication de situations d'épuisement professionnel mais aussi à une perte d'attractivité générant de fortes difficultés à pourvoir les postes vacants notamment ceux des responsables de service.

En cette rentrée, la FSU réaffirme haut et fort sa revendication que soit mis en place un plan d'urgence pour l'Éducation. Les prochaines annonces relatives à la préparation du budget 2022 devront afficher une réparation de tous les dégâts causés, de rétablissement de conditions de travail favorables pour les personnels, de revalorisation à la hauteur de leurs rémunérations et de leurs carrières pour reconnaître leur travail et leur engagement de tous les jours.

Pour la FSU, la période qui s'ouvre, dans le contexte de campagne pour l'élection présidentielle qui vient, doit être l'occasion de mettre dans le débat public toutes les questions relatives au service public d'éducation, à ses métiers et à ses personnels, pour montrer qu'il existe d'autres choix. Les enjeux majeurs sont que l'école renoue avec la démocratisation de la maternelle au lycée, que l'enseignement professionnel ne soit pas abandonné aux intérêts particuliers des branches professionnelles, que l'élévation du niveau de qualification de l'ensemble de la population et la réussite de tous les jeunes soient les premiers objectifs du pays.

Avec d'autres organisations syndicales, la FSU appelle les personnels à se mobiliser et à se mettre en grève le 23 septembre pour continuer à dénoncer les politiques menées depuis 4 ans et montrer que d'autres choix pour le service public d'éducation sont possibles.

---

1 2010 : début de la politique de gel de la valeur du point d'indice.